

## Appel à candidature à un poste d'Ingénieur forestier (H/F)

Centre National de la Propriété Forestière  
CRPF Grand Est

---

<u>Intitulé du poste :</u>	<b>Ingénieur forestier (H/F)</b>
<u>Type de contrat :</u>	<b>CDI à temps complet</b> de droit public, selon statut des personnels du CNPF (décret 2009-547 du 15/05/2009) ou fonctionnaire en détachement ou en position normale d'activité.  Poste ouvert à la mobilité interne et au recrutement externe.
<u>Catégorie d'emploi :</u>	A
<u>Rémunération :</u>	Selon barème des rémunérations du CNPF (rémunération en fonction du diplôme et de l'expérience professionnelle antérieure).  <b>Fourchette : entre 32 K€ et 53 K€ brut annuel</b>
<u>Résidence administrative :</u>	Le Ban Saint Martin (57) en Moselle, Eurométropole de Metz
<u>Prise de poste prévue :</u>	<b>1<sup>er</sup> février 2023</b>

---

### Présentation du CNPF

Le Centre National de la Propriété Forestière (CNPFF) est un établissement public de l'Etat à caractère administratif placé sous la tutelle du ministère en charge de la forêt. Il est en charge du développement de la gestion durable des forêts privées : 3,5 millions de propriétaires forestiers pour 12,6 millions d'hectares soit 23% du territoire. Ses agents sont des professionnels de terrain qui conseillent, forment, accompagnent les propriétaires privés vers une gestion durable adaptée aux contextes locaux.

L'organisation du CNPF est la suivante :

- Un échelon national, la Direction générale ;
- Un niveau régional avec 10 Centres régionaux de la propriété forestière (CRPF) ;
- Un service de Recherche & Développement, l'Institut pour le Développement Forestier (IDF) ;
- Un service dédié au Label Bas carbone (C+FOR Forêt et Carbone).

La région Grand Est est l'une des plus boisées de France avec un taux de boisement de 33 % et est marquée par une nette prédominance de Hêtres et de Chênes. 42% de la surface régionale appartient à plus de 370 000 propriétaires forestiers.

La délégation Grand Est est composée de 44 personnels techniques et administratifs au service des propriétaires forestiers.



[www.cnpf.fr](http://www.cnpf.fr)





## Description du poste

Sous l'autorité du Directeur et en lien avec l'équipe technique du CRPF, l'ingénieur(e) :

- assure le suivi et la coordination des actions du Centre en matière d'**équilibre sylvo-cynégétique sur le secteur Lorraine-Alsace (droit local)** ;
- est **responsable de l'antenne départementale de la Moselle** : encadre le technicien départemental, représente l'Etablissement et développe les relations avec les structures de la forêt privée, les partenaires techniques et les élus ;
- participe aux actions d'ingénierie du Centre.

## Profil recherché

### Formation – expériences

- Candidat externe : Titulaire d'un diplôme d'Ingénieur Forestier de type bac+5 ou diplôme de niveau I ou membre du corps des ingénieurs de l'agriculture de de l'environnement ;
- Candidat interne : Ingénieur dans un autre service ou Technicien(ne) de catégorie T2 justifiant d'une expérience professionnelle d'au moins 9 années dans cette catégorie ;
- Maîtrise des outils bureautiques, SIG et statistiques ;
- Expérience requise en matière de conduite et gestion de projets (montage et suivi financier, rédaction, mise en œuvre, bilan et communication).

### Expérience souhaitées d'au moins 3 ans

### Compétences et qualités requises

- Compétences sylvicoles et cynégétiques ;
- Connaissance des indicateurs de changement écologique (ICE) ;
- Aptitude à la représentation ;
- Aptitude à développer des partenariats et à l'ingénierie de projets ;
- Autonomie, esprit de synthèse et sens des priorités ;
- Capacité d'expression orale et qualités rédactionnelles ;
- Permis B exigé.

## Dispositions internes

- 25 jours de congés annuel et 19 RTT soit au total 44 jours de repos (au prorata selon la présence et la quotité de travail) ;
- Tickets restaurants d'une valeur faciale de 8€ pris en charge à 60% par l'employeur ;
- Le télétravail est envisageable à hauteur de 1 à 2 jours par semaine au bout d'un an de service (hors dispositions exceptionnelles liées à la crise sanitaire) ;
- Remboursement des titres d'abonnement de transport à hauteur de 50% ;
- Participation mutuelle à hauteur de 15€ par mois.

## Personnes à contacter

- |                                    |                |  |
|------------------------------------|----------------|--|
| • Alain LEFEUVRE, Directeur        | 03 87 31 18 42 | <a href="mailto:alain.lefeuvre@cnpf.fr">alain.lefeuvre@cnpf.fr</a> |
| • Hervé RICHARD, Directeur adjoint | 06 73 98 90 23 | <a href="mailto:herve.richard@cnpf.fr">herve.richard@cnpf.fr</a>   |

## Dépôt de candidature

Envoyer pour réception effective avant le **vendredi 16 décembre 2022** dernier délai, un dossier comprenant :

- une lettre de motivation ciblée sur le profil du poste,
- un curriculum vitae détaillé précisant en particulier les études, diplômes, qualifications et expériences professionnelles
- les copies des diplômes ainsi que les attestations des titres et activités professionnelles cités dans le CV.



Par mail ou par courrier à :

Monsieur Alain LEFEUVRE, Directeur du CRPF Grand Est  
41 avenue du Général de Gaulle  
57050 LE BAN SAINT MARTIN  
[grandest@cnpf.fr](mailto:grandest@cnpf.fr)

Les candidat(e)s dont le dossier sera sélectionné seront invité(e)s, par téléphone ou courriel, à se présenter devant une Commission de sélection qui se tiendra **entre le 2 et le 6 janvier 2023**, dans les locaux du CNPF, à Le Ban Saint-Martin (57).